

# BULLETIN DE SOUTIEN

## LE CF2R A BESOIN DE VOUS !

### Je soutiens le CF2R /

**Je choisis de faire un don :**

**Montant du don**  €

À titre personnel

Au titre de la société suivante.....

Destinataire du reçu fiscal .....

N° ..... Rue .....

Code postal  Ville .....

**Je règle par :**

Chèque, à l'ordre du CF2R

Virement bancaire daté du  au profit du compte CF2R  
à la Société Générale

IBAN : FR76 3000 3040 4300 0372 8705 537

BIC : SOGEFRPP

Règlement sur le site internet du CF2R (carte bleue)

À renvoyer à l'adresse suivante :

Centre Français de Recherche  
sur le Renseignement (CF2R)

21 boulevard Haussmann  
75009 Paris  
FRANCE

Courriel : [info@cf2r.org](mailto:info@cf2r.org)

Tel. 33 (1) 53 43 92 44

Fax 33 (1) 53 43 92 00

[www.cf2r.org](http://www.cf2r.org)



### Régime fiscal de votre don /

**Au titre des versements effectués :**

- **les contribuables** bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable (art. 200-3 du CGI) et/ou au titre de l'ISF, d'une réduction de 75 % de leur montant dans la limite de 50 000 €.

- **les entreprises** assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (art. 238bis du CGI), avec report possible sur les 5 années suivantes de la déduction en cas de dépassement du seuil.

Vous trouverez au verso de ce bulletin un tableau récapitulatif des réductions fiscales possibles dans le cadre de votre don au CF2R.

